

7.1. Comment se procurer des outils d'aide à la lecture ?

Où les acheter ?

- [La boutique en ligne de l'association Valentin Haüy](#) permet d'acheter du matériel de lecture adapté. Vous pouvez aussi directement [contacter le comité du Puy-de-Dôme](#), qui propose notamment des démonstrations de matériel.
- [Le site Ceciaa](#) permet d'acheter tout type de matériel pour les personnes en situation de handicap, dont des outils d'aide à la lecture.
- [Le site Harmonie Médical Service](#) permet d'acheter différents outils d'aide à la lecture.
- [Le site Hoptoys](#) propose différents outils de lecture pour les enfants, comme par exemple des stylos scanner/lecteur et des règles de lecture.

Des aides financières ?

Pour obtenir des aides financières, l'achat d'outils d'aide à la lecture doit faire partie d'un projet plus large de développement de l'accessibilité ([voir fiche « 10.1. Les aides financières »](#)).

Mutualiser les achats ?

Si vous êtes dans un réseau de bibliothèques, vous pouvez acheter des outils d'aide à la lecture pour l'ensemble du réseau, et les faire circuler en fonction des besoins de chaque bibliothèque.

Et la Médiathèque départementale ?

Si vous faites partie des bibliothèques partenaires du dispositif "Daisy et Cie" ([voir fiche « 9.1. Le partenariat avec l'association Valentin Haüy »](#)), nous pouvons vous prêter des lecteurs Victor.



Attention : l'équipe de votre bibliothèque doit être sensibilisée à l'utilisation de ces outils.

L'équipe doit donc savoir les présenter et éventuellement aider les usagers à les utiliser.

Veillez aussi à rendre ces outils visibles dans votre bibliothèque, par exemple via des affiches expliquant le dispositif et précisant qu'il faut se renseigner auprès des bibliothécaires.

